

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 9 juin 2021

Retourner à l'équilibre pour mener à bien le Projet d'Établissement

La dynamique initiée en 2016 par le CHU de Toulouse aboutit aujourd'hui, grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses équipes, à l'amélioration significative de sa situation financière. Le rétablissement de l'équilibre budgétaire lui permet de porter l'ambitieux programme inscrit au projet d'établissement 2018-2022, et ses deux opérations majeures ouvertes sur son territoire : l'extension du Grand Hôpital Régional des Enfants sur le site de Purpan et la réunification des hôpitaux de Rangueil et Larrey avec la création d'un pôle sud « Oncopole - Rangueil ».

Une politique d'investissements très intense jusqu'en 2014

Le CHU de Toulouse a connu une dynamique d'investissement très soutenue entre 2009 et 2014 avec un montant de 802 millions d'euros consacrés aux différentes opérations visant à réorganiser les activités sur l'ensemble des sites hospitaliers de l'établissement.

Au sein du site de Purpan, s'est déroulée la construction des bâtiments Pierre-Paul Riquet, Psychiatrie et Urgences-Réanimation-Médecines, et au sein de Langlade l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole a été construit en lien avec l'Institut Claudius Régaud. Enfin, la réhabilitation de l'hôpital Rangueil a été engagée.

Ces investissements essentiels ont induit un recours massif à l'emprunt, une augmentation significative des charges en lien avec la mise en exploitation de ces nouveaux bâtiments et une adaptation insuffisante des prises en charge hospitalières (impact du virage ambulatoire) - générant un résultat déficitaire et une CAF (Capacité d'Autofinancement) nette négative.

Dans ce cadre, le COPERMO (Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'Offre de Soins) a inscrit en 2015 le CHU de Toulouse sur la liste des établissements devant faire l'objet d'un suivi national, permettant un retour à l'équilibre financier.

La mise en place de la certification des comptes au CHU de Toulouse à partir de 2016 a par ailleurs imposé un travail majeur sur les processus comptables et financiers mais également sur l'ensemble des processus métiers de l'établissement.

Cette démarche de contrôle interne, adossée à une maîtrise des dépenses et à recours modéré à l'emprunt, tout en veillant à développer l'activité dans un souci constant de promouvoir la qualité des soins, a permis de maintenir la trajectoire de retour à l'équilibre.

Un résultat d'exploitation amélioré

L'exercice 2020 permet un **retour à l'équilibre structurel mais également l'amélioration générale de la situation financière de l'établissement** avec un désendettement significatif, une situation de trésorerie rétablie et une capacité d'autofinancement retrouvée. **Le déficit** qui atteignait près de 30 M€ en 2015 **a été progressivement réduit pour atteindre 2 M€ en 2020**, soit 0.2% du total des produits.

Cette situation offre aujourd'hui au CHU de Toulouse la possibilité de porter les investissements nécessaires à la modernisation des installations actuelles et à la mise en œuvre du projet d'établissement.

Les comptes du CHU de Toulouse, à nouveau certifiés sans réserve, confirment par ailleurs la sincérité et la solidité du redressement structurel.

Contacts presse :

Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10

Une capacité d'investissement retrouvée

La Capacité d'Autofinancement nette, qui était négative en 2015, témoignant de l'incapacité à rembourser la dette **s'établit désormais à 28 M€**. Parallèlement, le CHU a baissé son recours à l'emprunt grâce à une politique de gestion active de sa trésorerie.

Marc Penaud, Directeur général du CHU de Toulouse : « Cette situation assainie, couplée à une politique de cessions de bâtiments (site de l'Hôpital Larrey, site de Notre Dame de La Porte) et des aides au titre des dispositifs nationaux d'aides à l'investissement -notamment dans le cadre du *SEGUR de la santé*- vont permettre au CHU de Toulouse de décliner son programme d'investissement inscrit au projet d'établissement ; que ce soit en faveur des équipements médicaux, de la recherche et de l'innovation ou dans la rénovation, l'extension et la modernisation des installations.

Certains projets nécessitent en particulier des investissements d'ampleur, tels que l'extension du Grand Hôpital Régional des Enfants (GHRE) ou encore la réunification des sites de Ranguel et Larrey qui permettra en particulier la structuration d'un centre cardio-vasculaire, respiratoire et métabolique sur Ranguel et le regroupement des plateaux d'imagerie, comme des différentes unités du service de néphrologie-dialyse. »

Les deux opérations « levier » du projet d'établissement supposent un investissement total de 386 M€ - dont 147 M€ pour l'extension du GHRE – financé en partie en propre par le CHU de Toulouse (74 M€ de cessions) et en partie à travers un recours à l'emprunt à hauteur de 240 M€ pour lequel l'établissement sollicite un accompagnement du Conseil national de l'investissement en santé (CNIS) qui fera connaître sa décision en octobre prochain.

Contacts presse :

Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10